

## PRIORITE 1 : ACCELERER LES TRANSITIONS AU SERVICE DE LA COMPETITIVITE ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI

### Chantier 1.1 Soutenir la transition énergétique et la sortie des énergies fossiles de l'économie

POLITIQUE	DISPOSITIF	OBJECTIFS ET PROJETS A FINANCER	BENEFICIAIRES	ASSIETTE	INTENSITE MAXIMALE DE L'AIDE COMMUNAUTAIRE	REGIME
Energie/climat	<b>Les aides à la compétitivité énergétique des entreprises</b>  <b>Dispositif Fonds Verts Grand Périgueux</b>	Efficacité énergétique	<p>Les TPE, PME, ETI aidées seront celles ayant des activités industrielles, de production, service aux entreprises. Obligation de fournir un diagnostic</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Investissement dans des équipements liés à l'activité de l'entreprise permettant d'améliorer l'efficacité énergétique de l'entreprise</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>TPE (&lt;10 salariés)</b> Montant des dépenses éligibles d'investissement entre 20 000 € minimum et 100 000 € maximum. Taux : 25% aide plafonnée à 25 000 € Prise en charge du diagnostic à hauteur de 10% (plafond de 2000 €)</li> <li>➤ <b>Petite entreprise (entre 10 et 50 salariés)</b> Montant des dépenses éligibles d'investissement entre 100 000 € minimum et 200 000 € maximum. Taux : 25% Aide plafonnée à 50 000 €.</li> <li>➤ <b>Moyenne entreprise (entre 50 et 250 salariés)</b> Dépense éligible comprise entre 200 000€ à 1K € Taux : 25% Aide plafonnée à 250 000 € En complément aux aides d'autres collectivités</li> <li>➤ <b>ETI (Entre 250 salariés et 700 salariés)</b> Dépense éligible comprise entre 500 000€ à 2K € HT Taux : 25% Aide plafonnée à 500 000 €</li> </ul>	SA.111726 Environnement  2023/2831 De Minimis  Méthode ESB : N677/A ou SA 59260

					En complément des aides accordées par d'autres collectivités et dans la limite des taux d'intervention maximum selon le régime d'aides d'Etat visé	
--	--	--	--	--	--	--

### Chantier 1.2 Mettre l'économie circulaire au service des transitions et de la souveraineté des entreprises

POLITIQUE	DISPOSITIF	OBJECTIFS ET PROJETS A FINANCER	BENEFICIAIRES	ASSIETTE	INTENSITE MAXIMALE DE L'AIDE COMMUNAUTAIRE	REGIME
Environnement	<b>Aide prévention, le réemploi, le recyclage et la valorisation des déchets/ nouvelles activités</b>	Ingénierie, Animation territoriale	Entreprise Association Club d'entreprise Chambre d'agriculture	Frais d'ingénierie , frais d'animation	30 % du coût de l'action, plafonnés à 5000 €	SA 111728 PME  2023/2831 De Minimis  SA 111726 Environnement 2023/2832 SIEC Décision SIEG 20/12/11
	<b>Aides aux conseil Aides aux actions collectives</b>	Ingénierie, Animation territoriale	Entreprise Association Club d'entreprise Chambre d'agriculture	Frais d'ingénierie , frais d'animation	30 % du coût de l'action, plafonnés à 5000 €	SA 111728 PME  2023/2831 De Minimis  SA 111726 Environnement  2023/2832 SIEC Décision SIEG 20/12/11

### Chantier 1.3 Favoriser la sobriété et la sécurité numériques des entreprises

POLITIQUE	DISPOSITIF	OBJECTIFS ET PROJETS A FINANCER	BENEFICIAIRES	ASSIETTE	INTENSITE MAXIMALE DE L'AIDE COMMUNAUTAIRE	REGIME
Numérique	<b>Aide à la transformation numérique des entreprises</b>	vise à soutenir, des Entreprises dans le cadre d'un projet de refonte global et stratégique, tenant compte des enjeux de sobriété et de sécurité numériques.	Digital Valley, ...	Fonctionnement Frais liés aux actions ans objet	Participation aux frais de fonctionnement selon convention	SA 111728 PME SA 108468 PME IAA SA 111723 RDI 2023/2831 De Minimis

### Chantier 1.4 Répondre aux enjeux du financement des entreprises pour les accompagner dans leurs investissements

POLITIQUE	DISPOSITIF	OBJECTIFS ET PROJETS A FINANCER	BENEFICIAIRES	ASSIETTE	INTENSITE MAXIMALE DE L'AIDE COMMUNAUTAIRE	REGIME
Développement économique (ingénierie financière)	<b>Prêts d'honneurs</b>	Coûts de prospection	Plateforme de prêts d'honneurs Initiative Périgord	Fonctionnement	10 350 euros	SA 111729 Accès des PME au financement
		Prêts d'honneurs		Prêts d'honneur	Selon convention avec la Plateforme	SA 111728 PME 2023/2831 De Minimis

## PRIORITE 2 : RENFORCER NOTRE SOUVERAINETE PAR L'INNOVATION RESPONSABLE

### Chantier 2.3 Miser sur la diversité des filières régionales et accroître leur potentiel

POLITIQUE	DISPOSITIF	OBJECTIFS ET PROJETS A FINANCER	BENEFICIAIRES	ASSIETTE	INTENSITE MAXIMALE DE L'AIDE COMMUNAUTAIRE	REGIME
Performance industrielle	Aide aux investissements	Soutenir l'investissement des entreprises qui s'inscrivent dans une logique de reconquête technologique et industrielle et de développement	Entreprise industrielle, de production, de service à l'industrie du territoire de plus de 10 salariés	Dépenses relatives aux actifs corporels (équipements industriels) dans le cadre de la performance industrielle et l'amélioration de l'outil de production  ➤ <b><u>Petite entreprise (entre 10 et 50 salariés)</u></b> Montant des dépenses éligibles d'investissement entre 50 000 € HT minimum et 100 000 € HT maximum  ➤ <b><u>Moyenne entreprise (entre 50 et 250 salariés)</u></b> Montant des dépenses éligibles d'investissement entre 100 000 € HT	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b><u>Petite entreprise (entre 10 et 50 salariés)</u></b> Aide plafonnée à 25 000 € :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- 10 % s'il n'y a pas d'emploi créé,</li> <li>- 15% pour 1 emploi,</li> <li>- 20% à partir de 3 emplois créés,</li> <li>- 25 % à partir de 5 emplois</li> </ul> </li>   <li>➤ <b><u>Moyenne entreprise (entre 50 et 250 salariés)</u></b> taux maxi:                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- 10% hors AFR ;</li> <li>- 20% AFR</li> </ul>                     aide plafonnée à 45 000 €.                      En complément des aides accordées par d'autres collectivités et dans la limite des taux d'intervention maximum selon le régime d'aides d'Etat visé                 </li> </ul>	SA 111728 PME SA 111723 RDI  2023/2831 De Minimis

				minimum et 300 000 € HT maximum. ➤ <b><u>ETI (Entre 250 salariés et 700 salariés)</u></b> dépenses mini: 500 000 € HT	➤ <b><u>ETI (Entre 250 salariés et 700 salariés)</u></b> taux maxi: 10% en zone AFR aide plafonnée à 100 000 € En complément des aides accordées par d'autres collectivités et dans la limite des taux d'intervention maximum selon le régime d'aides d'Etat visé	
--	--	--	--	---	--	--

## Chantier 2.5 Encourager la création d'entreprises

POLITIQUE	DISPOSITIF	OBJECTIFS ET PROJETS A FINANCER	BENEFICIAIRES	ASSIETTE	INTENSITE MAXIMALE DE L'AIDE COMMUNAUTAIRE	REGIME
Agriculture	<b>accompagnement à la création ou reprise d'entreprise</b>	Accompagner les agriculteurs en création du Grand Périgueux en leur proposant des locaux et un accompagnement à prix préférentiels dans les structures d'hébergement publiques (pépinière agricole, ...)	Chambre d'agriculture, associations, Entreprises hébergées au sein de structures publiques d'accompagnement agricoles, CLIT,	Prestations d'accompagnement	Selon convention	Hors aides d'Etat PSN/PDR dans le cadre de l'article 42 TFUE
Economie territoriale	<b>accompagnement à la création d'entreprise</b>	AAP de la Pépinière d'entreprise Cap@cités	Lauréats de l'AAP de la Pépinière	Remise de prix aux lauréats des trophées...	Remise d'un prix aux lauréats (max 2 000€)	2023/2831 De Minimis
	<b>accompagnement à la création d'entreprise</b>	Accompagner les entreprises du Grand Périgueux en leur proposant des locaux et un accompagnement à prix préférentiels dans les structures d'hébergement publiques (couveuse, incubateur, pépinière, hôtel d'entreprises, bâtiments relais)	Entreprises hébergées au sein de structures publiques d'accompagnement	prestations d'accompagnement	Coût des prestations d'accompagnement adaptées aux ressources de l'entreprise	SA 111728 PME 2023/2831 De Minimis

## Chantier 2.6 Promouvoir l'innovation au service de l'humain

POLITIQUE	DISPOSITIF	OBJECTIFS ET PROJETS A FINANCER	BENEFICIAIRES	ASSIETTE	INTENSITE MAXIMALE DE L'AIDE COMMUNAUTAIRE	REGIME
Développement économique	Actions collectives	Actions d'information, de sensibilisation et de mise en réseau à destination de plusieurs entreprises	Associations, clubs d'entreprise	Fonctionnement, Frais liés aux actions	Selon la convention	SA 111728 PME SA 111723 RDI SA 111727 Formation 2023/2831 De Minimis

## PRIORITE 3 : PLACER L'HUMAIN ET L'EQUILIBRE DES TERRITOIRES AU CŒUR DU DEVELOPPEMENT

### Chantier 3.1 Faciliter l'orientation, l'insertion notamment des jeunes et la formation tout au long de la vie

POLITIQUE	DISPOSITIF	OBJECTIFS ET PROJETS A FINANCER	BENEFICIAIRES	ASSIETTE	INTENSITE MAXIMALE DE L'AIDE COMMUNAUTAIRE	REGIME
Orientation, insertion et formation	Soutien à l'orientation, la formation, l'insertion professionnelle	Aider les associations, les structures oeuvrant pour l'insertion sociale, professionnelle et la formation sur le territoire du Grand Périgueux	Mission locale du Grand Périgueux, Maison de l'emploi du Grand Périgueux, Etablissements d'enseignements supérieurs, ...	Fonctionnement, frais liés aux actions	Selon la convention	SA 111728 PME SA 111722 Formation SA 111727 Travailleurs défavorisés

### Chantier 3.3 Déployer l'agroécologie et préserver et valoriser les ressources régionales

POLITIQUE	DISPOSITIF	OBJECTIFS ET PROJETS A FINANCER	BENEFICIAIRES	ASSIETTE	INTENSITE MAXIMALE DE L'AIDE COMMUNAUTAIRE	REGIME
Agriculture	<b>Promotion de l'agriculture et le savoir faire artisanal local</b>	Soutenir les actions/manifestations ayant pour objet la valorisation, la promotion des productions locales du territoire d'un point de vue économique (agriculture, artisanat) se déroulant sur le territoire du Grand Périgueux.	Associations	Frais liés à l'action	10 % plafonnés à 1500 €	Hors aides d'Etat PSN/PDR dans le cadre de l'article 42 TFUE  SA 109080 actions promotion produits agricoles

### Chantier 3.4 Consolider les atouts du territoire

POLITIQUE	DISPOSITIF	OBJECTIFS ET PROJETS A FINANCER	BENEFICIAIRES	ASSIETTE	INTENSITE MAXIMALE DE L'AIDE COMMUNAUTAIRE	REGIME
Filières - Santé et silver économie	<b>Favoriser l'accès aux soins et aux soignants en soutenant l'innovation numérique et les pratiques collaboratives</b>	Favoriser l'accès aux soins et aux soignants en soutenant l'innovation et les pratiques collaboratives : Favoriser et accompagner l'émergence de modes d'exercices collaboratifs innovants, y compris en santé numérique Accompagner les solutions numériques innovantes Accompagner les professionnels de santé et les patients dans le déploiement des usages numériques collaboratifs (télémédecine, téléexpertise, etc.)	Entreprises, Associations, ...	Achats de matériel, Frais d'ingénierie	20% plafonnés à 50 000€	Hors aides d'Etat SA 111728 PME SA 111723 RDI 2023/2831 De Minimis
Numérique	<b>Soutien au déploiement du THD</b>	Aménagement et de développement numérique sur le territoire du Grand Périgueux	Périgord Numérique (SMPN)	Fonctionnement, investissement	Selon convention	SA 108574 (si projet entrant dans le plan France Très Haut Débit)
Tourisme	<b>Promotion et accueil touristique</b>	Soutenir la promotion et la mise en tourisme du territoire	Office de tourisme du grand Périgueux, ...)	Tous frais correspondants aux charges de service public	Compensation de service public	2023/2832 De Minimis SIEG  Décision du 20/12/2011 SIEG

	<b>Action Collective de Proximité (ACP)</b>	Préserver le savoir-faire des TPE des secteurs du commerce, de l'artisanat et des services et donner à celles-ci les moyens de se moderniser et de se développer, - Promouvoir une offre de proximité qui réponde à l'évolution des attentes des consommateurs, en utilisant par exemple des outils du numérique. - Promouvoir une offre de proximité qui s'inscrive dans une stratégie commune et des partenariats avec les acteurs concernés par la vie sur le territoire. - Favoriser la redynamisation des territoires ruraux marqués par une dévitalisation commerciale et la diminution de certains services. - Accompagner les porteurs de projets dans la dynamique de relance économique post crise sanitaire (Covid 19) liée à un contexte économique inflationniste et marqué par une crise énergétique et la guerre en Ukraine.	<b>Selon modalités du futur dispositif ACP</b>	<b>Selon modalités du futur dispositif ACP</b>	<b>Selon modalités du futur dispositif ACP</b>		
			<b>Dispositif Cœur de Ville (en cours de construction)</b>	Coûts d'investissement pour l'achat de matériel en lien avec la production Montant des dépenses éligibles d'investissement entre 10 000 € minimum et 50 000 € maximum.	➤ <b>TPE (&lt;10 salariés)</b> aide plafonnée à : - 12 500 €. - 15 % s'il n'y a pas d'emploi créé, - 20 % pour 1 emploi, - 25% à partir de 2 emplois créés	SA 111668 AFR SA 111728 PME  2023/2831 De Minimis	
Economie territoriale	<b>Aide aux investissements des TPE</b>  <b>Aides aux investissements mobiliers</b>	Contribuer au développement des TPE en harmonie avec les politiques territoriales mises en œuvre					

			Commerçants, artisans dont le CA < 1K€ se situant dans le secteur ORT du programme Action Cœur de ville	Investissements matériels artisanal ou commercial de proximité		
<b>Tourisme</b>	<b>Structuration de l'innovation touristique</b>	Créer une culture de l'innovation dans l'industrie touristique Accroître la compétitivité des entreprises et l'attractivité des territoires Créer des conditions propices pour l'expérimentation	Association, TPE, PME sélectionnées dans le cadre de l'Appel à projet Tourisme	Achats de matériels en lien avec l'activité	Pour les projets privés, la subvention est plafonnée à 50 000€	SA 111728 PME SA 111723 RDI  2023/2831 De Minimis

### Chantier 3.6 Renforcer l'économie sociale et solidaire

POLITIQUE	DISPOSITIF	OBJECTIFS ET PROJETS A FINANCER	BENEFICIAIRES	ASSIETTE	INTENSITE MAXIMALE DE L'AIDE COMMUNAUTAIRE	REGIME
ESS  Ecosystème de représentation, d'accompagnement et de diffusion	<b>Soutien aux incubateurs ESS</b>	Repérer des besoins sociaux non-satisfait et les opportunités de marché pouvant générer la création d'entreprises de l'ESS.  Accompagner jusqu'à la faisabilité des porteurs de projet développant des activités d'utilité sociale et environnementale	Structure juridique porteuse de l'Incubateur ESS Emergence Périgord, Associations,	Fonctionnement, Frais liés aux actions	Selon la convention	SA 111668 AFR SA 111728 PME SA 111723 RDI  2023/2831 De Minimis  2023/2832 De Minimis SIEG Décision du 20/12/2011 SIEG
ESS –  Soutien aux entreprises de l'ESS	<b>Favoriser la création d'activités dans l'ESS</b>	Soutenir la création d'entreprises vertueuses et résilientes, permettant de répondre aux besoins des habitants dans tous les territoires avec des emplois porteurs de sens et non délocalisables.  Soutenir la création d'activités porteuses d'attractivité territoriale et de développement endogène.	Le Silot	En cours de construction	En cours de construction	SA 111728 PME SA 111666 Culture SA 111722 Formation SA 111727 Travailleurs défavorisés 2023/2831 De Minimis  2023/2832 De Minimis SIEG Décision du 20/12/2011 SIEG

## TOUTES PRIORITES

POLITIQUE	DISPOSITIF	OBJECTIFS ET PROJETS A FINANCER	BENEFICIAIRES	ASSIETTE	INTENSITE MAXIMALE DE L'AIDE REGIONALE	REGIME
Développement économique	Aides aux investissements immobiliers	Favoriser l'implantation et le développement des entreprises en soutenant l'acquisition, la construction, la rénovation, l'extension, l'aménagement d'immobilier d'entreprises	Entreprise industrielle, de production, de service à l'industrie	<p>Dépenses HT liées à la restauration, l'aménagement, la restructuration du bâtiment (hors équipement et outillage)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>TPE (&lt;10 salariés)</b> Montant des dépenses éligibles d'investissement entre 10 000 € HT minimum et 50 000 € HT maximum.</li> <li>➤ <b>entre 10 et 50 salariés</b> Montant des dépenses éligibles d'investissement entre 50 000 € HT minimum et 100 000 € HT maximum.</li> <li>➤ <b>Moyenne entreprise (entre 50 et 250 salariés)</b> Montant des dépenses éligibles d'investissement</li> </ul>	<p>➤ <b>TPE (&lt;10 salariés)</b> aide plafonnée à 12 500 € :                      - 15 % s'il n'y a pas d'emploi créé,                      - 20 % pour 1 emploi,                      - 25% à partir de 2 emplois créés</p> <p>➤ <b>Petite entreprise (entre 10 et 50 salariés)</b> Aide plafonnée à 25 000 € :                      - 10 % s'il n'y a pas d'emploi créé,                      - 15% pour 1 emploi,                      - 20% à partir de 3 emplois créés,                      - 25 % à partir de 5 emplois</p> <p>➤ <b>Moyenne entreprise (entre 50 et 250 salariés)</b> taux maxi:                      - 10% hors AFR ; 20% AFR aide plafonnée à 45 000 €. En complément des aides accordées par d'autres collectivités et dans la limite des taux d'intervention maximum selon le régime d'aides d'Etat visé</p>	<p>SA 111668 AFR                      SA 111728 PME                      SA 111117                      Infrastructures locales                      2023/2831 De Minimis                      2019/316 de minimis agricole</p>

				entre 100 000 € HT minimum et 300 000 € HT maximum  ➤ <b><u>ETI (Entre 250 salariés et 700 salariés)</u></b> dépense mini: 500 000 € HT	➤ <b><u>ETI (Entre 250 salariés et 700 salariés)</u></b>  taux maxi: - 10% en zone AFR aide plafonnée à 100 000 € En complément des aides accordées par d'autres collectivités et dans la limite des taux d'intervention maximum selon le régime d'aides d'Etat visé		
Développement économique	<b>Aide exceptionnelle trésorerie</b>	Aide à la trésorerie liée aux crises (énergétique, cout des matériaux, ...)	TPE, PME	L'aide exceptionnelle est concue pour financer : les besoins en trésorerie liés à la situation conjoncturelle , le paiement des charges courantes immédiates pour le maintien de l'activité et de l'emploi	Prêt à taux zéro d'un montant maximal de 15 000 € . Dispositif géré pour le Grand Périgueux par Initiative Périgord	2023/2831 De Minimis	
Economie territoriale	<b>accompagnement à la création ou reprise d'entreprise cf chantier 2.5</b>	AAP de la Pépinière d'entreprise Cap@cités	Lauréats de l'AAP de la Pépinière	Aide aux loyers,	Gratuité	2023/2831 De Minimis	
	<b>accompagnement à la création ou reprise d'entreprise cf chantier 2.5</b>	Accompagner les entreprises du Grand Périgueux en leur proposant des locaux et un accompagnement à prix préférentiels dans les structures d'hébergement publiques (couveuse,	Entreprises hébergées au sein de structures publiques d'accompagnement	Loyers	Loyer à prix adapté	2023/2831 De Minimis	

		incubateur, pépinière, hôtel d'entreprises, bâtiments relais)				
Economie territoriale	<b>Aides aux investissements immobiliers et mobiliers</b>  <b>Cf chantier 3.4</b>	Investissements liés à l'extension ou rénovation d'un bâtiment artisanal ou commercial de proximité	Commerçants, artisans dont le CA < 1K€ se situant dans le secteur ORT du programme Action Cœur de ville	Dépenses HT liées à reprise et rénovation du bâtiment	Dispositif en construction	
Energie/climat	  <b>Les aides à la compétitivité énergétique des entreprises</b>  <b>Dispositif Fonds Verts Grand Périgueux</b>	Efficacité énergétique	Les TPE, PME, ETI aidées seront celles ayant des activités industrielles, de production, service aux entreprises. Obligation de fournir un diagnostic	• Dépenses liées aux travaux dans le cadre de la réfection des bâtiments abritant l'outil de production permettant d'améliorer l'efficacité énergétique de l'entreprise	<p>➤ <b>TPE (&lt;10 salariés)</b> Montant des dépenses éligibles d'investissement entre 20 000 € minimum et 100 000 € maximum. Taux : 25% aide plafonnée à 25 000 € Prise en charge du diagnostic à hauteur de 10% (plafond de 2000 €)</p> <p>➤ <b>Petite entreprise (entre 10 et 50 salariés)</b> Montant des dépenses éligibles d'investissement entre 100 000 € minimum et 200 000 € maximum. Taux : 25% Aide plafonnée à 50 000 €.</p> <p>➤ <b>Moyenne entreprise (entre 50 et 250 salariés)</b> Dépense éligible comprise entre 200 000€ à 1K € Taux : 25% Aide plafonnée à 250 000 € En complément aux aides d'autres collectivités</p>	SA.111726 Environnement 2023/2831 De Minimis  Méthode ESB : N677/A ou SA 59260

					<p>➤ <b><u>ETI (Entre 250 salariés et 700 salariés)</u></b></p> <p>Dépense éligible comprise entre 500 000€ à 2K € HT Taux : 25% Aide plafonnée à 500 000 € En complément des aides accordées par d'autres collectivités et dans la limite des taux d'intervention maximum selon le régime d'aides d'Etat visé</p>	
<b>Tourisme</b>	<b>Structuration de l'innovation touristique</b>	Créer une culture de l'innovation dans l'industrie touristique Accroître la compétitivité des entreprises et l'attractivité des territoires Créer des conditions propices pour l'expérimentation	Association, TPE, PME sélectionnées dans le cadre de l'Appel à projet Tourisme	Travaux, en lien avec l'activité	Pour les projets privés, la subvention est plafonnée à 50 000€	SA 111728 PME SA 111723 RDI 2023/2831 De Minimis
<b>Agriculture</b>	<b>accompagnement à la création ou reprise d'entreprise</b>	Accompagner les agriculteurs en création du Grand Périgueux en leur proposant des locaux à prix préférentiels dans les structures d'hébergement portées par le Grand Périgueux ( pépinière agricole, ...)	Porteurs de projet en agriculture	Loyers	Selon convention	Hors aides d'Etat PSN/PDR dans le cadre de l'article 42 TFUE

Economie territoriale	<b>accompagnement à la création ou reprise d'entreprise</b>	Accompagner les entreprises du Grand Périgueux en leur proposant des locaux et un accompagnement à prix préférentiels dans les structures d'hébergement publiques (couveuse, incubateur, pépinière, hôtel d'entreprises, bâtiments relais)	Entreprises hébergées au sein de structures publiques d'accompagnement	Loyers	Différence entre le prix de marché et le loyer payé,	SA 111728 PME 2023/2831 De Minimis	
-----------------------	---	--	--	--------	--	------------------------------------	--